



Commune de
Blonay - Saint-Légier
CONSEIL COMMUNAL

Blonay, le 28 novembre 2025

**Préavis N° 34-2025 concernant le budget 2026 du
Fonds Culturel Riviera (FCR)**

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Blonay – Saint-Légier du 25 novembre 2025 présidée par Monsieur Charles Morard, président.

Le Conseil communal de Blonay - Saint-Légier,

vu le préavis N° 34-2025,

ouï le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité (63 oui, 2 non et 2 abstentions), les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Adopter le budget 2026 du Fonds Culturel Riviera (FCR).

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 25 novembre 2025.

LE BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Le président


Charles Morard



La secrétaire


Ariane Wunderli